



Avenant pour mon cdd

Par Julie022

Bonjour. Je travaille à temps partiel, 3 jours par semaine et j'aimerais passer à 4 jours. Normalement, mon employeur est d'accord. Je suis en CDD. Pour passer à 4 jours, dois-je demander un avenant? Est-il obligatoire ? Je vous remercie pour votre réponse.

Par janus2

Bonjour,
Quel est le motif de recours au CDD inscrit dans votre contrat ?

Par Julie22

Bonjour, accroissement temporaire d'activité. Merci!